

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU LUNDI 4 MARS 2024**

Séance : 19h00

Lieu : Salle des Fêtes à COMMUNAY

ADMINISTRATION GENERALE	<i>Présentés par</i>
D.2024.13 – 1) Election d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM)	Pierre BALLELIO, Président
D.2024.14 – 2) Election d'un délégué suppléant au SEPAL	
D.2024.15 – 3) Modification composition de la Commission Intercommunale d'Accessibilité	
D.2024.16 – 4) Modification de la commission Permanente Intercommunale « Patrimoine »	
D.2024.17 – 5) Modification de la commission Permanente Intercommunale « Réseau des bibliothèques Liaison »	
RESSOURCES HUMAINES	<i>Présentés par</i>
D.2024.18 – 6) Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général	Pierre BALLELIO, Président
D.2024.19 – 7) Rapport annuel 2023 sur l'égalité professionnelle femmes-hommes et plan relatif à l'égalité professionnelle 2024-2026	
D.2024.20 – 8) Etat annuel des indemnités brutes de toutes natures perçues par les élus locaux	
FINANCES	<i>Présentés par</i>
D.2024.21 – 9) Débat d'Orientation Budgétaire 2024 – budget principal CCPO et budgets annexes	Pierre BALLELIO, Président
D.2024.22 – 10) Tarification des cartoguides	Mireille BONNEFOY, Vice-présidente déléguée aux finances
INFORMATIQUE	<i>Présenté par</i>
D.2024.23 – 11) Dissolution du syndicat Rhodanien de développement du câble	Jean-Philippe CHONE, Vice-président délégué à l'informatique
LOGEMENT	<i>Présentés par</i>
D.2024.24 – 12) Convention de réserve foncière n°69B096 entre l'EPORA, la commune de Ternay et la CCPO	Nicolas VARIGNY, Vice-président délégué au logement
D.2024.25 – 13) Convention opérationnelle n°69B098 entre l'EPORA, la commune de Sérézin-du-Rhône et la CCPO	
D.2024.26 – 14) Convention de veille et de stratégie foncière n°69B099 entre l'EPORA, la commune de Sérézin-du-Rhône et la CCPO	

Décisions du Bureau :

N° B02.24 : Sollicitation d'une subvention au titre de la DSIL 2024 pour l'aménagement cyclable itinéraire 1 (réalisation à court terme) - Segment 57 – Liaison mode doux du centre-village à Simandres au collège Jacques Prévert de St Symphorien d'Ozon

Montant : 112 000€ sollicités sur 140 000€ HT de travaux estimés

Organisme : Etat

N° B03.24 : Sollicitation d'une subvention au titre de la DSIL pour l'aménagement cyclable itinéraire 1 (réalisation à court terme) - Segment 22 – Liaison mode doux de Crottat-Buyat (Hameau de Ternay) au centre-village de Ternay

Montant : 176 000€ sollicités sur 220 000€ HT de travaux estimés

Organisme : Etat

N° B04.24 : Autorisation de signature du marché n°2024.04.00 pour la nécessité de réaliser une mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement des espaces publics du centre-bourg de Ternay

Montant : Solution de base

○ 57 336.50 € HT soit 68 803.80 € TTC correspondant au forfait provisoire de rémunération pour la tranche ferme ;

○ 17 703.14 € HT soit 21 243.77 € TTC correspondant au forfait provisoire de rémunération pour la tranche optionnelle n°1 ;

○ 18 599.14 € HT soit 22 318.97 € TTC correspondant au forfait provisoire de rémunération pour la tranche optionnelle n°2 ;

Missions complémentaires

○ 3 400 € HT soit 4 080 € TTC correspondant à la mission complémentaire n°1 ;

○ 6 000 € HT soit 6 400 € TTC correspondant à la mission complémentaire n°2 ;

○ 4 500 € HT soit 5 400 € TTC correspondant à la mission complémentaire n°3 ;

Société : ZEPPELIN Architectes

N° B05.24 : Instauration d'une régie de recettes pour la vente de cartoguides du Territoire du Pays de l'Ozon

Décisions du Président :

N°03.24 : Signature du contrat n°2024.03.00 afin de modifier les forfaits des téléphones mobiles des agents

Montant : - 13 forfaits abonnement mensuel Performance Entreprises PE 2021 dynamique pour un engagement de 24 mois : 400.66 € HT soit 480.79 € TTC ;

- 3 forfaits abonnement mensuel Performance Entreprises PE 2021 initial pour un engagement de 24 mois : 65.76 € HT soit 78.91 € TTC ;

Soit un montant mensuel total de 466.42 € HT soit 559.70 € TTC.

Société : ORANGE

N°04.24 : Signature d'une convention de partenariat et de financement établie entre la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais, la Communauté d'agglomération Porte Isère, la Métropole de Lyon et la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon pour les années 2024-2026 pour la mise en œuvre et la gestion du plan de sauvegarde de l'œdicnème criard

Montant : prévisionnel pour la CCPO de 3 651 € maximum pour 2024,2025 et 2026 soit 1 217€ par an

Organismes : LPO Aura et l'Association APIE

N°05.24 : Signature d'un contrat n°2024.05.00 afin de faire des animations pour les bibliothèques du Pays de l'Ozon à l'occasion de l'éco-festival

Montant : ● 1 800 € TTC pour Atelier créatif, préparation, animation de l'atelier, fournitures comprises,

● 1 400 € TTC pour Escape game, 2 sessions

● 280 € TTC pour frais de déplacement

Société : L'Atelier des Fenomen

N°06.24 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 €

Propriétaire : Privé

N°07.24 : Signature du contrat n°2024.06.00 afin d'effectuer un bilan d'aménagement de la ZAC de CHARVAS II

Montant : 17 600€ HT soit 21 120€ TTC

Société : ATHANOR ARCHITECTURES

N°08.24 : Signature du contrat n°2024.07.00 afin d'effectuer un audit de la signalisation horizontale et verticale sur le territoire de la CCPO et d'abonner la CCPO à l'application HeliosMap

Montant : 14 850 € HT soit 18 089.80 € TTC

Société : CITYROAD – GROUPE HELIOS

N°09.24 : Signature du contrat n°2024.08.00 relatif à la convention d'honoraires de rémunération pour l'assistance juridique dans le cadre du dossier de Déclaration d'Utilité Publique « création d'une voie de liaison entre les Rues des Verchères, la Rue de la Grande Borne et la Rue de Ternay sur la commune de Sérézin-du-Rhône »

Montant : taux horaire de 150€ HT pour une estimation de 30 h de travail

Société : Société Transition Territoriale Avocat